

■ Artisanat. Trois Calédoniennes présentes à la foire de Paris

Une foire au féminin

La 110^e édition de cet événement commercial majeur bat son plein dans la capitale métropolitaine. Sous la grande case du stand de la Nouvelle-Calédonie, trois artisanes du Caillou partagent chaque jour avec les visiteurs leurs savoir-faire artisanaux.

Un toit recouvert de fibres végétales, des poteaux sculptés, de jeunes gens vêtus de chemisettes imprimées manou. Pas de doute, nous y sommes. Installée au cœur du hall 5.2 du Parc des expositions de la Porte de Versailles, à Paris, la grande case mélanésienne du stand calédonien est immédiatement reconnaissable. Son style traditionnel attire l'œil des visiteurs, et se détache avantageusement dans cet espace consacré aux Terres des tropiques.

Partager. Pour représenter les provinces, trois femmes ont fait le déplacement depuis Nouméa : le maître artisan parfumeur Lovaina Guirao (Sud), l'artiste peintre Isabelle Staron-Tutugoro (Nord) et la sculptrice Marjorie Tiaou (îles). Fleur de tiaré à l'oreille, elles sont toutes venues présenter leurs œuvres : créations olfactives à base d'essences locales pour Lovaina, tableaux sérigraphiés pour Isabelle, chambrelans et flèches faïtières pour Marjorie. Cette dernière, une jeune Kanak d'Ouvéa, a abandonné son atelier de Lékine le temps de la foire. Fatiguée par la foule et la musique des stands voisins, mais heureuse de partager sa connaissance de la culture kanak, la sculptrice a aussi profité de son séjour dans la ville Lumière pour faire le plein de sorties au théâtre, au restaurant et au musée. Pour l'artiste Isabelle Staron-Tutugoro, la foire est surtout l'occasion de dialoguer avec les amateurs d'art : « Quand on investit dans une toile, on aime en connaître l'histoire », résume-t-elle. De son côté, la jeune Nouméenne d'origine tahitienne Lovaina Guirao fait voyager les gens avec « Ecume » et « Miss Nouvelle-Calédonie », ses compositions parfumées à base de tiaré, bois de santal ou pomme lime. Sur les stands voisins, elle découvre elle aussi de nouvelles essences venues d'autres îles.

Curiosité. Treize autres artisans du Territoire, restés en Calédonie, « sont présents sur la



Marjorie Tiaou, Lovaina Guirao (à droite) et Isabelle Staron-Tutugoro, trois femmes présentes au stand de la Calédonie, à la Foire de Paris.

Photo AFP

foire à travers leurs productions ou leurs créations, soit 500 kg de marchandises en tout », explique Stéphanie Bonin, chargée de mission événementiel à la Cham-

mission, des savons au niaouli et des bocaux d'achards », précise l'organisatrice. Dans une vitrine réfrigérée, salades de cerf, crevettes et rôtis de daguet attendent même le chaland.

Derrrière cet étal de produits frais, un Bouraillois de 23 ans, Giovanni.

Inscrit en histoire de l'art à la Sorbonne, ce grand brun fait partie de la poignée d'étudiants

calédoniens recrutés pour animer le stand. Ce qu'il aime ici, c'est « la curiosité des Métropolitains, qui ne savent pas toujours qu'on est aussi Français ! »,

s'amuse-t-il. Lisette, sa collègue du même âge, prend plaisir à passer ses journées sur un stand « qui lui rappelle le pays ». Les Calédoniens de Paris ne s'y sont pas trompés. Ils viennent régulièrement « s'approvisionner sur le stand en produits locaux ».

Number One, crevettes », sourit Stéphanie Bonin. Nombreux aussi sont ceux, des anciens du Caillou, professeurs ou militaires, qui y font un saut juste pour prendre une bouffée d'air calédonien. Preuve que le pari est réussi.

ALP (Agence Locale de Presse)

« Les Métropolitains ne savent pas toujours qu'on est aussi Français ! »

bre de métiers et de l'artisanat. Sous la case kanak se côtoient ainsi « des cosmétiques à base de produits de la ruche, des bijoux en oursin, crayon, des robes

calédoniens recrutés pour animer le stand. Ce qu'il aime ici, c'est « la curiosité des Métropolitains, qui ne savent pas toujours qu'on est aussi Français ! »,

Une co-organisation

Si le Territoire peut ainsi tenir vitrine pendant les 13 jours de la foire de Paris 2014, c'est grâce aux efforts conjugués de la Maison de la Nouvelle-Calédonie (MNC), à Paris, et de la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA-NC), à Nouméa.

Pour la première fois, les deux organismes ont travaillé de concert pour présenter un large éventail des savoir-faire calédoniens en matière d'artisanat et d'art, de produits locaux, de spécialités gastronomiques et de tourisme. Ce sont eux aussi qui ont sélectionné les 16 artisans, sur la trentaine de candidatures, présents sur le stand physiquement ou à travers leurs produits.

■ Social. Un calendrier de négociations sur l'alignement des régimes indemnitaire fixé

Protocole d'accord à l'aviation civile

L'intersyndicale de l'aviation civile a eu gain de cause, hier, et a levé le préavis de grève qui devait prendre effet ce matin. Des négociations entre syndicats sont à prévoir.

Les discussions, entamées lundi soir, ont dû s'étendre à la journée d'hier. Autour de la table, en face d'une intersyndicale composée de l'Usac-CGT et de la SFTAC (Fédération des fonctionnaires), des repré-

sentants de la Direction de l'Aviation civile (DAC) et Claude Constant, secrétaire général adjoint du gouvernement. Signé quelques heures avant la prise d'effet du préavis de grève déposé quelques jours plus tôt, le protocole d'accord règle des questions de recrutement et de dialogue social, mais surtout fixe un calendrier de travail visant à la réforme des régimes indemnitaire.

A la DAC, où travaillent côté à côté fonctionnaires territoriaux et d'Etat, l'alignement des régimes

est revendiqué depuis longtemps. Fin avril, le Congrès votait un texte qui validait dans son principe un rattrapage partiel des écarts d'indemnités concernant les cadres techniques spécialisés, dont les contrôleurs aériens.

Mésentente syndicale

Un volet négocié par la CFE-CGC et aussitôt remis en cause par l'intersyndicale, qui demande une réforme globale des régimes.

« Si on lance un débat, on le fait

pour tout le monde, pas pour une trentaine de personnes sur 150 », explique Christophe Gouget pour l'intersyndicale, maintenant on va se mettre autour de la table, d'abord entre syndicat, et discuter d'un alignement plus global ». L'opposition des organisations syndicales concurrentes avait été très mal perçue par la CFE-CGC, qui qualifiait hier leur positionnement « d'incohérent ». Aujourd'hui, même s'il dit « ne pas comprendre l'objet » de cette mobilisation, le vice-président du syndicat de cadre déclare

être « prêt à discuter avec tout le monde, si on est d'accord sur les objectifs. Le protocole signé ne constitue pas un retrait du texte que l'on avait négocié », précise Jean Saubot, en charge du secteur public à la CFE-CGC, il met simplement en place un calendrier de travail. « Le temps de faire retomber les tensions et les organisations syndicales devraient se retrouver à la table des négociations à partir du mois de juin. »

C.R